

# Bulletin d'information n° 33

## 64 NOUVEAUTÉS

STATISTIQUES C.A. SUR ACHATS

RGPD :

. POUR LES FOURNISSEURS

. POUR LES CONTACTS DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS

NOUVEAU PLANNING : STYLE « GOOGLE AGENDA » AVEC GLISSER/DEPLACER

FORMULAIRE DE SAISIE : CREER VOS TYPES DE CLIENTS

S.A.V. : FONCTION DE REGLEMENTS DES ACOMPTE

COMPTABILITE : AGRANDISSEMENT DU PLAN COMPTABLE ET DU N° DE PIECE



103 Tournebride  
35600 Sainte-Marie  
Tel : 02 99 72 15 15  
info@eis-informatique.com

## Statistiques C.A. sur achats

Statistiques sur articles facturés ou sur articles reçus :

- Articles facturés : La date de statistiques est la date de la facture fournisseur.
- Articles reçus : La date de statistiques est la date de réception.

Statistiques par référence, fournisseur, groupe, catégorie, famille ou marque.

*Remarque : A l'identique des statistiques C.A. négoce ou C.A. pièces S.A.V., il est possible de détailler les statistiques et de faire une loupe de la facture ou du B.L.*

## Articles : Statistiques de l'article

- Depuis l'onglet *Tarif*, la touche (F5) permet d'afficher les statistiques C.A. sur ventes (négoce + S.A.V.) ou sur achats, de l'article.

- Depuis la liste des ventes, appelée par (F3), la touche (F5) est également disponible et permet d'afficher les statistiques C.A. sur ventes.

## Gestion des incidents (Nouvelle fonctionnalité)

RGPD : En tant que sous-traitant, E.I.S. doit conserver les demandes de maintenance de ses clients, notamment lorsqu'un technicien se connecte et accède à vos données à caractère personnel.

Une nouvelle fonctionnalité vous permet de saisir et de consulter vos demandes qui seront synchronisées avec notre gestion d'incidents. Les données ainsi transmises entre E.I.S. et ses clients sont cryptées.

*Avantage : Cette gestion d'incidents, vous permettra de consulter l'état des incidents ainsi que l'historique des incidents.*

*Exemple d'écran d'une liste de demandes d'incident :*

ID	Nom contact	Commentaire	Etat	Sync	Création	Modif.
207	EIS	Refacturation SAV, le dossier 46546 n'apparaît pas da	A traiter	Non	22/05/2019	22/05/2019
198	EIS	Erreur d'affichage en consultation d'une fiche fourni	Terminé	Oui	16/05/2019	16/05/2019
185	EIS	Transfert en compta négoce : message le compte n'exis	Terminé	Oui	13/03/2019	13/03/2019

Id : [  ]

Nombre de demandes : 3

Commentaire

Refacturation SAV, le dossier 46546 n'apparaît pas dans la liste

## Fichiers fournisseurs : Nouvelles fenêtres

- Ajout des fenêtres suivantes :

- . Fenêtre *Commandes* : liste des commandes du fournisseur.
- . Fenêtre *B.L.* : liste des B.L. du fournisseur.
- . Fenêtre *Tâches* : liste des tâches et appels du fournisseur.
- . Fenêtre *Statistiques* : statistiques achats du fournisseur.

- Edition de la fiche fournisseur : ajout de l'édition détaillée contenant la liste des tâches (appels/supports), des commandes et des factures.

*Avantage : A l'identique de la fiche client, il est possible de consulter les listes des données depuis la fiche du fournisseur.*

Exemple d'écran :

MODIFICATION FOURNISSEURS

Code 190 E.I.S.  
 Identifiant 3816 (Grossiste)  
 Personne morale

Impayé : - 1080,00  
 1 Document joint

[ Commandes fournisseurs - Sites : 01 ]

	N° Cde	Créé le	Par	Echéance	Zone libre	Total H.T.	Total T.T.C.	Soldé	Site
Commentaire	002424	07/02/2019	E	18/02/2019		109,15	130,98	Non	01
Horaires	002398	29/05/2018	E	03/06/2018		1000,00	1200,00	Oui	01
Tarifification	002385	19/01/2018	E	20/02/2018		67,84	81,41	Non	01
Conditions	002347	14/10/2016	E	19/10/2016		121,00	145,20	Non	01
Païement	002345	14/10/2016	E	23/10/2016		110,00	132,00	Non	01
Négoce	002294	08/10/2015	E	05/04/2016		3928,34	4714,01	Non	01
S.A.V.	002234	23/01/2014	E	22/07/2014		160,22	183,72	Non	01
Bon commande	002229	03/01/2014	E	02/07/2014		0,00	0,00	Oui	01
Divers	002207	27/11/2013	E	05/12/2013		0,00	0,00	Oui	01
Mémoire	002175	04/02/2013	V	03/08/2013		40,48	48,41	Non	01
	002174	24/01/2013	E	23/07/2013		51,00	61,00	Non	01
Commandes	002154	10/08/2012	E	06/02/2013		0,00	0,00	Oui	01
B.L.	002153	10/08/2012	E	06/02/2013		0,00	0,00	Oui	01
Factures	002113	07/03/2012	E	03/09/2012		2805,00	3354,78	Oui	01
Impayés	002100	05/10/2011	E	06/11/2011		0,00	0,00	Oui	01
Règlements	002099	13/09/2011	E	11/03/2012		42,50	50,83	Oui	01
Statistiques	002098	24/08/2011	E	20/02/2012		0,00	0,00	Oui	01
	002077	21/03/2011	E	17/09/2011		98,11	117,34	Non	01
Tâches	002060	21/10/2010	E	19/04/2011		22321,12	26696,06	Non	01
	002053	28/09/2010	E	27/03/2011		110,00	131,56	Non	01
	002050	20/08/2010	E	16/02/2011		0,00	0,00	Oui	01
	001959	17/09/2009	J	16/03/2010		0,00	0,00	Oui	01
	001935	20/07/2009	E	01/08/2009		0,00	0,00	Oui	01
	001934	20/07/2009	E	01/08/2009		0,00	0,00	Oui	01
	001933	20/07/2009	E	16/01/2010		38,18	45,66	Oui	01
	001906	10/06/2009	E	07/12/2009		189,10	226,16	Non	01
	001786	23/04/2009	E	20/10/2009		25,02	29,92	Non	01
	001667	25/04/2008	V	22/10/2008		0,00	0,00	Oui	01

(Entrée) Active la fenêtre - (F6) Edition - (F8) Documents joints [1]  
 (Echap) Quitter - (F12) Doc.

Exemple Exemple Cmde Cmde Cmde Cmde | Esc | <J | F6 | F8 | F12 | Caps Num <S>

**Fichiers fournisseurs :****Blocage possible de la consultation de certains fournisseurs**

Prise en compte du droit 74 :

- . Fenêtre *divers* : ajout de la rubrique *Blocage consultation*.
- . Les utilisateurs autorisés peuvent modifier toutes les fiches fournisseurs, bloquer la consultation de certaines fiches fournisseurs, modifier les fiches fournisseurs ainsi bloquées (au préalable, ils devront saisir leur mot de passe).
- . Les utilisateurs limités pourront consulter une fiche fournisseur bloquée (ils devront pour cela saisir leur mot de passe), ils pourront modifier les fiches fournisseurs non bloquées.
- . Les utilisateurs non autorisés ne pourront pas consulter une fiche fournisseur bloquée en consultation.

*Avantage : Il est possible de restreindre la consultation et l'accès de certaines fiches fournisseurs*

*Exemple : Fenêtre divers, rubrique blocage consultation*

Divers	
Relance de commande	Non
Ordre saisie réception	Prix Net FT - Remise - Prix catalogue
Afficher dans les listes	Oui
Site Internet	
Adresse Internet	
Compte Internet	
Identifiant Internet	
Mot de passe Internet	
Création / Modification	
<b>Blocage consultation</b>	Non Consultation autorisée pour tous les utilisateurs
Créé le	07/02/2019 par E
Modifié le	07/02/2019 par E

**Liste des B.L. fournisseurs : Tri par date ou bordereau**

La touche (F2) permet de trier la liste par date ou par bordereau.

*Remarque : La création de la liste des B.L. d'un fournisseur est optimisée afin de s'afficher plus rapidement.*

**Liste des B.L. fournisseurs non validés :****Forcer la validation de plusieurs B.L. d'un coup**

Pour les utilisateurs autorisés à utiliser la facturation fournisseur :

- . La touche (TAB) permet de sélectionner/désélectionner les B.L.
- . La touche (F7) permet ensuite de forcer la validation des B.L. sélectionnés, ceci afin de ne plus les faire apparaître dans la liste des B.L. non validés.

*Avantage : Lorsque vous avez de nombreux B.L. qui ne seront jamais associés à l'enregistrement d'une facture fournisseur, vous pouvez facilement les retirer de la liste.*

## Liste des B.L. fournisseurs : Annuler la validation forcée

Pour les utilisateurs autorisés à utiliser la facturation fournisseur :  
La touche (F7) permet d'annuler la validation forcée d'un B.L.

*Avantage : Vous avez forcé par erreur la validation d'un B.L., vous pouvez revenir en arrière.*

## Appellations : Impression de l'appellation

Ajout de la rubrique *Impression de l'adresse*, qui permet de choisir entre les 3 paramètres suivants, pour l'édition de l'adresse du client sur vos documents de gestion commerciale (devis, commandes et factures) :

- . Le code de l'appellation s'imprime devant le nom (exemple : SARL EIS)
- . Le libellé de l'appellation s'imprime devant le nom (exemple : M. DUPOND)
- . Rien ne s'imprime devant l'adresse (exemple : auto entrepreneur)

*Avantage : Vous pouvez paramétrer l'édition de vos codes appellations.*

*Exemple de paramétrage :*

MODIFICATION	APPELLATIONS
Code	AUTOEN
Libellé	AUTO ENTREPRENEUR
Affichable	Oui
Type	
Impression de l'adresse	Impression du code devant le nom
Personnalité juridique	Impression du libellé devant le nom
Appellation redevance	Pas d'impression, le nom uniquement

## Edition des documents clients (prises en charge, devis, commandes, factures...) :

### Edition de l'adresse

Dans le cas des éditions PDF uniquement :

Lorsque l'adresse du client contient 3 lignes, qu'il n'y a pas de mot-clé imprimant la troisième ligne de l'adresse et que le pays du client est identique à celui du site qui émet le document, alors la troisième ligne de l'adresse s'imprime à la position de la ville et la ville s'imprime à la position du pays.

*Avantage : L'adresse complète du client s'imprime bien que les mots-clés correspondant à la troisième ligne d'adresse ne sont pas paramétrés dans le formulaire d'édition.*

## Facturations clients : Correction de l'adresse d'un client

Ajout de la touche (F10) correction d'un client : accessible depuis le numéro de dossier, cette fonctionnalité permet de sélectionner un client, telle que lors de la création d'un dossier, puis de corriger l'adresse du client, par exemple ajouter un téléphone.

*Remarque : Il n'y a aucun lien avec le dossier en cours d'affichage, donc aucune modification de celui-ci.*



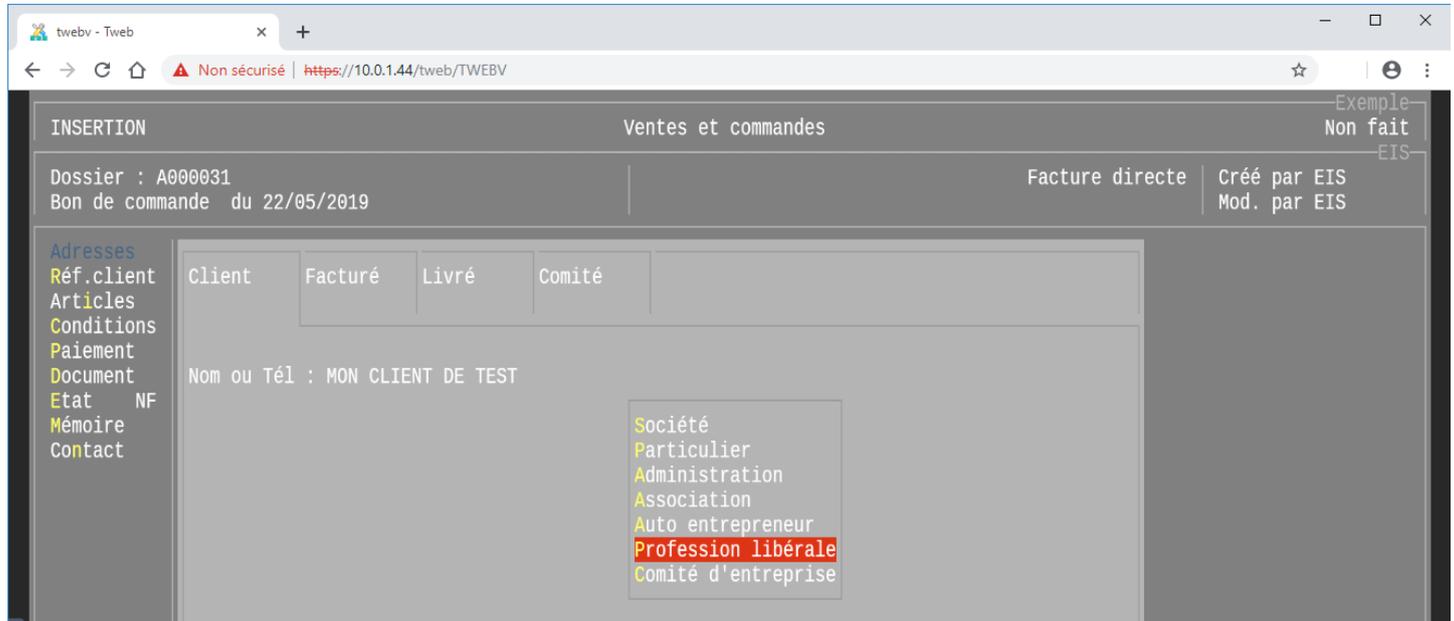
## Formulaires de saisie : Nouveaux types de clients

- Il est possible de créer de nouveaux types de clients en sélectionnant le type de fichier *Clients* : *type personnalisé*. Le libellé du formulaire sera alors le nom du type de client.

- Il est possible d'ordonner le menu de sélection du type de clients.

*Exemple d'écran d'un menu de sélection du type de client :*

*Ici « Profession libérale » et « Comité d'entreprise » sont de nouveaux types personnalisés.*



## Formulaires de saisie : Nouveautés

- Lors de la création d'un formulaire, la touche (F4) permet de dupliquer les champs d'un autre formulaire.

- Formulaires clients : Lorsque la saisie d'un champ est obligatoire, il est maintenant possible de préciser s'il est obligatoire pour les clients en compte, les clients divers ou tous les clients. Par défaut, c'est obligatoire pour tous les clients.

*Exemple d'écran : Ici le Siret est obligatoire pour les clients en compte.*

MODIFICATION		FORMULAIRES DE SAISIE						
Code	F1							
Libellé	Société							
Affichable	Oui							
Type fichier	1 Clients : Société							
Ordre menu sélection	1							
Personnalité juridique	Personne morale							
Champs du formulaire	V	[ Champs du formulaire ]						
	Libellé du champ	Champ personnalisé	Obligation	Méthode saisie	NbV	Défaut	Adresse	
Type société	Type de société		Facultative	Sélection liste	1		Client	
Raison sociale	Raison sociale		Obligatoire	Saisie libre	1		Toutes	
Adresse							Toutes	
Téléphone	Champ personnalisé : Siret / Siren						Toutes	
Email	Libellé du champ : Siret						Toutes	
Famille	Obligation : Obligatoire pour						Toutes	
<b>Siret</b>	Nombre de valeurs : 1						<b>Toutes</b>	
APE	Valeur par défaut :						Cli+Fact.	
TVA Intraco	Méthode de saisie : (Saisie libre)						Toutes	
Commentaire	Type d'adresse : Toutes						Toutes	
NewsLetter	Type de client : Tous les clients						Client	

## Champs personnalisés : Nouveautés

- Nouveau format de champ : *Fichier personnalisé*, la valeur à sélectionner fait partie d'une liste de valeurs que vous avez paramétrées dans les fichiers personnalisés.

- Nouvelle rubrique *Arbre, champs fils* : cela permet de créer une saisie sous forme d'arbre (TreeView), par valeur et sous valeur.

Exemple d'écran du paramétrage d'un champ personnalisé, associé à un fichier personnalisé, ici le code fichier FAMC, et ayant un champ fils SFAM (lui-même associé à un fichier personnalisé).

VISUALISATION	CHAMPS PERSONNALISES
Code	CLAS
Libellé	Classification client
Affichable	Oui
Usage	Tiers
Type de tiers	Clients
Format du champ	Fichier personnalisé
Code fichier	FCLAS Classification
Arbre, champs fils	SFCLAS Sous classification
Longueur saisie	6
Donnée personnelle	Non
Recherche possible	Oui
Méthode saisie	Sélection dans une liste
Liste	Veuillez voir la liste de ce fichier personnalisé.

Exemple d'écran de l'arbre obtenu automatiquement à partir du paramétrage de l'image précédente :

Sél	Code	Libellé
[ ]	- F01	Commerces
[ ]	· S01	Détaillants
[X]	· S02	Grossistes
[ ]	· S03	Intermédiaires
[ ]	- F02	Services
[ ]	· S04	S.A.V.
[ ]	· S05	Installateurs
[ ]	· S06	Services à la personne
[ ]	- F03	Industries
[ ]	· S08	Alimentaires
[ ]	· S07	Métallurgie
[ ]	- F04	Bâtiments
[ ]	· S09	Gros oeuvres
[ ]	· S10	Finitions

Exemple de résultat obtenu après sélection dans la liste :

[ Adresse du client ]	
Type société	SA SOCIETE ANONYME
Raison sociale	MON CLIENT TEST
Adresse	RUE
Ville	35600 STE MARIE FR FRANCE
Téléphone	
Email	
Famille	F01 Commerces
· Sous-famille	S02 Grossistes
Siret	

## Règlements des impayés clients ou fournisseurs : Gestion des paiements partiels

Afin de traiter le cas des paiements partiels, la touche (Entrée) permet de modifier le montant réglé d'une facture sélectionnée.

*Avantage : Lors de l'enregistrement d'un paiement partiel, il ne sera plus nécessaire d'enregistrer une OD.*

*Exemple : Le montant réglé est de 60€ alors que l'impayé est de 64,45€, il est possible de saisir 30€ dans la colonne réglé de la facture de 34,45€. Ainsi, une facture sera totalement réglée et l'autre le sera partiellement.*

REGLEMENT DES IMPAYES CLIENTS												
Client n° : 190		ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES										
[ Règlement des impayés ]												
v	Echéance	Dossier	Facture	Relevé	Typ	A régler	Réglé	P	Site	Cod. Cli	Nom client	
	07/02/2019	0021571	19020003	00000	N	30,00			01	190	E.I.S.	
	17/02/2019	0021572	19020004	00000	N	34,45	30	*	01	190	E.I.S.	

Restant dû TTC	64,45
Total Pointé	60,00
Tot non pointé	4,45

## Facturations clients : Modes de paiement autorisés

Lorsque la règle 172 est à 1 :

Fenêtre *Paiements* d'une commande ou facture client, un mode de paiement ne peut être saisi uniquement si le paramètre site+journal est existant. (C'est-à-dire que le transfert en comptabilité est configuré)

*Avantage : Cela permet d'autoriser ou d'interdire la saisie des modes de paiement en fonction du site.*

## Opération de caisse : Plus de paiements

Il est maintenant possible de saisir jusqu'à 10 paiements.

*Remarque : En cas d'annulation de paiements, il était parfois bloquant d'avoir un nombre de paiements limité à 6.*

## Transferts bancaires : Sélection de l'un de vos comptes bancaires

Lors de la validation du transfert, depuis la saisie de la domiciliation bancaire, les touches (F8/F9) permettent de sélectionner un autre compte bancaire, en sélectionnant la banque puis le compte.

## Total général des impayés (client et fournisseurs), impayés par lieu d'achat

Ajout de la touche (F10) *Règlement des impayés* permettant d'afficher le règlement des impayés du tiers.

*Remarque : La liste n'est pas actualisée après l'utilisation de cette fonction.*

## Saisie des commentaires

Correcteur orthographique : ajout de la gestion des élisions.

Les mots *quelqu'un, puisqu'il ...* n'étaient pas reconnus comme des mots existants.

## Saisie de l'adresse email : Norme RFC 3996

Conformément à la RFC 3996, tous les caractères sont acceptés, exceptés ( ) < > " , : \ et espace.

Exemple d'adresse email valide : d'hervé+24@voilà.fr

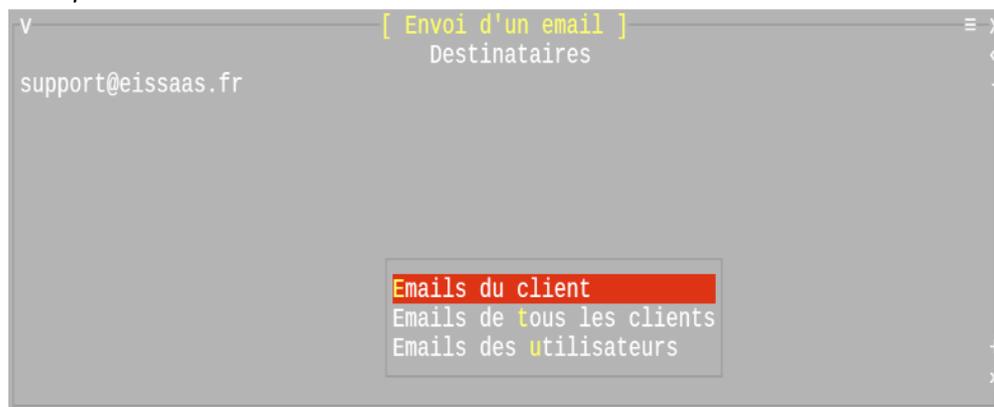
*Remarque : Notamment, il n'est plus interdit de saisir des accents dans une adresse email.*

## Envoi des emails : Liste des emails

La touche (F9) permet de choisir entre :

- . Les emails du tiers (clients ou fournisseurs)
- . Tous les emails des clients / des fournisseurs, en fonction du tiers
- . Les emails des utilisateurs (si au moins un email est indiqué dans la fiche d'un utilisateur).

*Exemple d'écran :*



## Notifications

- Ajout d'une alerte permettant de recevoir une notification lorsque des articles ont une méthode de calcul différente de la méthode par défaut. Méthode de calcul : coefficients fournisseurs ou fixes, prix fixes.

*Avantage : Si un article n'est pas conforme à la méthode de calcul par défaut, vous en saurez averti.*

- L'email de notifications contient le détail des nouvelles notifications.

*Remarque : Les notifications sont par défaut inactives, vous devez activer et paramétrer celles qui vous sont nécessaires.*

*Exemple du détail de l'email :*

<p>Objet : Nouvelles notifications</p> <p>Votre logiciel Titan :</p> <p>Site : 01 &gt;&gt; S.A.V. : Travail à faire sous garantie : vous avez 2 nouvelles notifications.</p> <p>Périodicité : 1 jour</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de toutes les notifications en 13 Utilitaires – Notifications</p> <p>Nouvelles notifications :</p> <p>Interv. 0021524 001 - E.I.S.</p> <p>Interv. 0021522 001 - E.I.S.</p>
--

## Fiches clients : Accès aux contrats, en visualisation du client

La touche (F2), permettant d'accéder aux contrats d'entretien ou de services, est accessible en visualisation de la fiche client.

*Avantage : Un utilisateur limité à la consultation des fiches clients, peut désormais accéder aux contrats de celui-ci.*

## Module d'importation : Duplication d'un format

Lors de la création d'un nouveau format, il est proposé entre dupliquer un format prédéfini (fourni par E.I.S.) et dupliquer un format existant (un des vôtres).

*Avantage : Vous pouvez dupliquer vos formats d'importation.*

## Module d'importation des clients : Type de clients

Lorsque le module formulaires saisie est actif :

- Colonne *type de client* : la valeur "C" permet d'indiquer qu'il s'agit d'un client de type *client personnalisé*.

- Colonne *code formulaires* : cette nouvelle colonne permet d'indiquer le formulaire correspondant au client personnalisé.

## Facturation fournisseur : Contrôle des codes douaniers

Lorsque la règle 177 est active :

Contrôle du code douanier des articles du B.L. sélectionné.

En fonction de la valeur de la règle, la sélection du B.L. est interdite ou non lorsqu'un code douanier n'est pas renseigné ou inexistant.

## Articles : Stock actif ou non par défaut

En fonction de la règle 179, les nouveaux articles sont par défaut soit tenus en stock, soit non tenus en stock.

## Transferts en comptabilité des achats : Vers la comptabilité E.B.P.

Ajout du transfert des factures fournisseurs vers la comptabilité E.B.P.

## Edition fin de mois : Nouvelles colonnes

Ajout des colonnes suivantes :

- Totaux des différents types de règlements.
- Totaux T.T.C. par taux de T.V.A.
- Totaux H.T. pour les taux de T.V.A. des Dom/Tom.
- Totaux du total des dus clients et des règlements différés.

---

## Nouveau planning



Introduction :

Ce nouveau planning est plus convivial et intuitif que l'ancien qui reste cependant disponible si nécessaire et qui inclut également les modifications des points 30 à 37.

Le terme *tournée est* remplacé par *ressource*, plus approprié.

En fonction de la règle 101, la ressource est soit une personne, soit une tournée, soit un véhicule.

## Nouveau planning : fonctionnant avec la souris

Ce programme du style *Google Agenda* remplace le planning précédent.

- Les rendez-vous peuvent être déplacés (sur une autre date, ressource ou mission) avec la souris par glisser/déplacer.
- L'horaire des rendez-vous peut être modifié par étirement, il faut saisir l'un des 4 coins du rendez-vous.
- Le couper/coller du rendez-vous sur une autre date du planning fait avec la souris.
- Un simple clic sur un rendez-vous affiche en bas de l'écran les informations concernant le rendez-vous.
- Affichage du planning sous forme d'une liste, sur 1, 2, 3 ou 4 journées et ... bientôt jusqu'à 7 jours \*\*.
- Des cases à cocher permettent d'afficher les rendez-vous de plusieurs ressources et/ou missions.
- Actualisation automatique du planning toutes les 30 secondes, un rendez-vous ajouté sur un autre poste, s'affichera alors automatiquement quelques secondes après sa saisie.

Remarque : Le nouveau et l'ancien planning peuvent être synchronisés avec Google agenda ®.

\*\* : Nouvelle version de Uselt et prochaine version de Galion/Titan/Compta, pouvant faire jusqu'à 220 x 80 contre 132 x 42 actuellement, avec Uniterm ou bien Tweb (Tweb avec le navigateur Chrome comme dans la copie d'écran suivante.)

Exemple d'écran du nouveau planning :

The screenshot shows a web browser window with the URL `https://10.0.1.44/tweb/TWEBV`. The application interface includes a calendar for April 2019 on the left, a main planning grid for the week of April 22-25, and a detailed view of a specific appointment at the bottom.

**Calendar (Avril 2019):**

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

**Planning Grid (Semaine 17 -29 Jours):**

07h	Lundi 22 Avril 0/0	Mardi 23 Avril 5/0	Mercredi 24 Avril 2/0	Jeudi 25 Avril 1/0
07h	Féried			
08h		DOE John TVH NEW YORK 08h00-10h00 SAV :0000101 AU FOND DE L'IMPASSE	POIROT Hercule TVC LONDON 08h30-10h00 SAV :0000104	MONTAIGU Roméo ASP VERONE 08h00-10h00 SAV :0000108
09h		CAPULET Juliette AMP VERONE 10h00-12h00 SAV :0000109	TWIST Oliver MAL LONDON 10h30-12h00 SAV :0000106	
10h				
11h				
12h				
13h				
14h		FOGG Phileas MAL LONDON 14h00-15h30 SAV :0000103	CONGE Ap.Midi	
15h		HOLMES Sherlock TVH LONDON 15h30-17h30 Nég :0000105		
16h		INSTALLATION TELEVISEUR BERGERAC Cyrano MAL PARIS 17h30-19h00 SAV :0000107		
17h				
18h				
19h				
20h				

**Detailed View (Mardi 23 17h30 - 19h00):**

BERGERAC Cyrano 75005 PARIS 9 RUE DEUX-PORTES Tel : 01 01.01.00.00 bc@test.fr	S.A.V. : 0000107, Défaits signalés : MARCHE/ARRET CYCLIQUES
---	--

**Personnes (1/6):** [ ] TOUTES, [ ] A PLANIFIER, [ ] CEDRIC, [X] DANIEL, [ ] FRANCK, [ ] JOEL, [ ] VANESSA

**Missions (5/5):** [X] TOUTES, [X] ANTENNE, [X] DEPANNAGE, [X] ENTRETIEN, [X] INSTALLATION, [X] LIVRAISON

**Footer:** (Inser) - (<|) Modif. - (Suppr) - (Ctrl+X) Couper - (^) Dossier - (F3) Loupe - (F4) Maps - (F9) BJI - (F7) Plan.hebdo (F1) Aujourd'hui - (Tab) - (F8) Plan.mensuel - (F10) Synchro Google - (F11) Logs Google - (F5) Commentaire  
Exemple Exemple Cmde Cmde Cmde Cmde  
Esc Tab <| Ins CtrlX Sup F1 F3 F4 F5 F7 F8 F9 F10 F11 F12 ^ Caps Num <S>

## Planning des absences synchronisé avec le planning (des interventions)

Lorsque l'utilisateur est associé à au moins une ressource du planning des interventions alors les absences sont insérées dans le planning des interventions pour toutes les ressources associées à l'utilisateur.

*Remarque : Il est nécessaire d'indiquer les horaires dans la fiche utilisateur.*

*Avantage : Les absences apparaissent automatiquement dans le planning des interventions.*

## Paramètres du planning : Ressources

- Le terme *tournée* est remplacé par *ressource*, plus approprié.
- Un utilisateur est par défaut associé à la ressource. Lorsque la ressource est une tournée ou un véhicule, d'autres utilisateurs peuvent être associés à la ressource, notamment pour la prise en compte du planning des absences.

*Remarque : Lorsque la ressource est une personne, le code ressource peut-être différent du code utilisateur.*

- La rubrique *A planifier* permet d'indiquer que les R.D.V. associés à celle-ci sont à planifier, le code état de l'intervention extérieure sera alors automatiquement *Non fait à planifier*.

*Avantage : Vous pouvez lister tous les R.D.V. à planifier et programmer les R.D.V. avec vos clients.*

## Paramètres du planning : Missions

Lorsque la règle 385 est à 2 (une seule mission utilisée \*) : Le code mission est automatiquement \*, la saisie et l'affichage de la mission ne se font plus car inutiles.

## Communes par ressource

Remplace le programme *communes par tournée*.

La mission contenue dans la liaison s'affiche également (sauf si règle 385 est à 2).

## Ressources par missions

Remplace le programme *liaisons*. (Inactif si règle 385 est à 2)

## Communes par missions : nouvelle liste

Liste des liaisons triée par missions puis communes. (Inactif si règle 385 est à 2)

## Mise en route / planification des contrats d'entretien

Modification afin de prendre en compte les nouveaux paramètres du planning.

## Planning d'une intervention extérieure

Dans le cas d'une intervention extérieure ayant un seul R.D.V., en fonction de la règle 446 :

- soit le technicien (de l'intervention et des lignes pièces, m.o. et frais) est automatiquement égal au technicien du R.D.V.
- soit il est proposé d'appliquer la modification (intervention et lignes)
- soit il n'est rien proposé.

## Ventes clients : Enregistrement du contact

Quand la règle 178 est active :

Lorsque qu'aucun contact n'est associé au dossier et que le client à au moins un contact, il est proposé de sélectionner un contact.



## Ventes clients : Lignes non imprimables

Lorsque la règle 175 est à active :

Fenêtre *Articles*, il est possible de rendre non imprimable certaines lignes d'articles. Pour cela, il faut appuyer sur la touche (F8) depuis la saisie de la quantité.

Dans ce cas, les prix de la ligne sont nuls et non modifiables, la gestion de stock continue à fonctionner.

*Avantage : Il est possible de ne pas imprimer les lignes qui sont le détail d'une ligne d'ensemble, tout en prenant en compte le stock de toutes les lignes. La ligne d'ensemble doit alors prendre en compte le montant de toutes les lignes.*

## Ventes clients : T.V.A. réduite pour travaux de rénovation

Lorsque la règle 180 est active :

Depuis la fenêtre *articles*, la touche (F7) permet de basculer automatiquement le dossier de T.V.A. normale à T.V.A. réduite (10%), et inversement. Les nouvelles lignes prendront automatiquement le taux du dossier.

*Exemple d'affichage :*

## Centrale d'achat : Ajout du format Findis®

Ajout des articles de la base centrale d'achat Findis (Proxi Confort, Extra, Blanc Brun), dont le stock centrale et les attentes fournisseurs centrale.

*Avantage : Vous avez à disposition tous les articles de votre centrale d'achat, ainsi que le stock centrale de ceux-ci. Vous pouvez ajouter dans votre base articles, les articles de la centrale que vous vendez, cela récupérera automatiquement les informations de la fiche centrale.*



## Prises en charge S.A.V. : Règlements des acomptes

Lorsque votre client dépose plusieurs appareils, vous pouvez encaisser le montant total des acomptes en une seule fois. Lors de l'enregistrement du dernier appareil :

La touche (F5) règlement des acomptes affiche la liste des prises en charge du client n'ayant aucun acompte.

Le pointage et l'enregistrement du paiement s'effectue comme le règlement des impayés.

Le montant de l'acompte de chaque prise en charge est calculé en fonction de l'atelier ou de la catégorie de l'appareil, il est possible de modifier le montant calculé.

*Avantage : Vous n'aurez plus à répartir manuellement, le règlement de l'acompte, dans chaque prise en charge.*

*Exemple, il faut appuyez sur la touche (F5) afin d'appeler le règlement des acomptes :*

MODIFICATION		PRISE EN CHARGE ATELIER		Exemple
Dossier	: 0021574 001	Dépannage (atelier)	E. I. S.	EIS
Réf. cli	:	Non fait	Bon	35600 STE MARIE
Exemple				Créé par EIS
Adresses				Mod. par EIS
Appareil				
Défauts signalés				
Accessoires				
Devis . Acompte				
Prêt appareil				
Mémo Emplacement				
Réception				
Retour				
Sous-traitance				
Commentaires				

Devis	
Etablir un devis	Non
A partir de	0
Acompte	Du Règlement
0	.....
	.....

Acompte par défaut	20,00 €
--------------------	---------

## Edition du devis : Edition de l'attestation de TVA

Lorsque la règle 176 est active :

Il est possible d'imprimer l'attestation de TVA lorsqu'un devis est imprimé.

## Forfaits par client : Modification des montants

Ajout de la touche (F2) qui permet de modifier le montant de tous les forfaits d'un client.

Après avoir saisi le coefficient, un menu demande de choisir quel montant du forfait doit être modifié (SG, HG, échange ou tous).

## Notifications : Intervention à faire sous garantie

Ajout d'une alerte permettant de recevoir une notification lorsque des interventions sous garantie ne sont toujours pas terminées, dépassant le délai paramétré dans l'alerte,

*Avantage : Vous serez averti lorsque des interventions sous garantie approchent du délai maximum de réparation.*

## R.G.P.D.

Toutes les personnes physiques sont concernées par le RGPD, c'est pourquoi le module est modifié afin de prendre en compte les contacts des clients et fournisseurs, ainsi que les fournisseurs.



## Cartographie des données : Ajout de données

- La cartographie des données est modifiée afin de prendre en compte les données à caractère personnel des fournisseurs et des contacts des clients et fournisseurs.

- La cartographie des données est modifiée afin de prendre en compte les tâches et appels des tiers (clients, fournisseurs et contacts).

- La cartographie des données est modifiée afin de prendre en compte les demandes d'incidents des utilisateurs.

## Fonction du responsable du traitement des données : Durées de conservation dépassées

La fonction est disponible pour les fournisseurs.

## Fonction du responsable du traitement des données : Droits de la personne physique

Droits à la personne : (accès, rectification, portabilité, limitation et effacement)

Les fonctions sont également disponibles pour les fournisseurs et les contacts des clients et fournisseurs.

*Remarque : (Exception pour le droit à l'opposition qui n'est pas disponible pour les fournisseurs et leurs contacts, car il n'y a pas de fonctionnalité de mailing fournisseurs dans nos logiciels).*

## Fonction du responsable du traitement des données : Logs des droits de la personne physique

Les droits demandés par les fournisseurs, les contacts clients et fournisseurs sont mémorisés et affichés dans la liste.

## Fichier fournisseurs : Droits à la limitation

Pour les fournisseurs ayant exercés leur droit à la limitation, seul le responsable des données est autorisé à consulter la fiche fournisseur.

Pour modifier ou effacer des données, le responsable des données devra utiliser les fonctions de rectification ou d'effacement, ce sera donc sur demande de la personne.

## Fichiers clients et fournisseurs : Droits à la limitation des contacts

Les contacts ayant exercés leur droit à la limitation ne seront pas affichés, seul le responsable des données est autorisé à consulter la fiche contact.

Pour modifier ou effacer des données, le responsable des données devra utiliser les fonctions de rectification ou d'effacement, ce sera donc sur demande de la personne.

## Ventes : Droits à la limitation des contacts

Il ne sera pas possible de sélectionner un contact ayant exercé son droit à la limitation des traitements.

## Gestion des appels et tâches : Droits à la limitation des contacts

Les contacts ayant exercé leur droit à la limitation ne pourront pas être sélectionnés.

## Bons de commande fournisseur : Droits à la limitation

Il ne sera pas possible de créer de nouvelles commandes pour les fournisseurs ayant exercés leur droit à la limitation des traitements.

## Bons de commande fournisseur : Saisie des commentaires

RGPD, article 9 : Données sensibles, les catégories particulières qui sont relatives aux religions, aux doctrines, à la santé, à la politique, aux pensées philosophiques, aux races, aux origines, à la sexualité et à l'appartenance syndicale, sont des données dont le traitement est interdit (sauf motif d'exception).

Pour les personnes physiques, lors de la saisie d'un commentaire, les mots proscrits s'affichent en couleur. En fin de saisie du commentaire, il est demandé de confirmer l'utilisation de mot(s) proscrit(s).

## Adresses / Contacts d'un Tiers

RGPD : Protection contre la violation des données à caractère personnel.

Seuls les utilisateurs autorisés, par le droit 72, pourront exporter les informations d'un contact d'un tiers dans l'application Google Contacts. Chaque export est mémorisé dans des logs.



## Export des écritures non validées : Au format F.E.C.

Ce programme permet d'exporter au format F.E.C. non validé, toutes les écritures d'un exercice, qu'elles soient ou non validées. La colonne *date de validation* sera vide.

*Avantage : Cela permettra à votre expert-comptable d'importer facilement les écritures d'un exercice non validé.*

## Plan comptable : Agrandissement

(Afin de correspondre au standard du marché)

Agrandissement du plan comptable :

- . Le compte général passe de 7 à 8 caractères.
- . Le compte auxiliaire passe de 5 à 13 caractères.
- . Le libellé du compte passe de 30 à 50 caractères.

*Remarque : Tous les programmes de la comptabilité et de la gestion commerciale sont modifiés afin de prendre en compte la modification du plan comptable.*

*Exemple de compte :*

VISUALISATION	PLAN COMPTABLE
Compte	401000
Sous-Compte	SOUS-COMPTE13
Désignation	EXEMPLE DE COMPTE PLUS LONG
Type	Auxiliaire
Edition	Détaillée
Lettrage	
Paielement	
Divers	
Commentaire	

## Ecritures : Agrandissement du numéro de pièce

Le numéro de pièce est agrandi et passe de 8 à 12 caractères.

La numérotation automatique mensuelle du numéro de pièce peut être étendue jusqu'à 8 caractères après le numéro du mois.

Remarque : Tous les programmes de la comptabilité sont modifiés enfin de prendre le numéro de pièce agrandi.

Exemple de paramétrage du numéro de pièce automatique :

MODIFICATION		JOURNAUX COMPTABLES		
Code journal	SG	^ [ Pièces ] X		
Désignation	BANQUE	Mois	An	Num. «
Type	Paramétrage de la Saisie	02	2019	00000000-
Contrepartie	Lettrage en cours de saisie : 0	01	2019	00000000
Paramètres Saisie	Numérotation automatique : AM			
Edition journal	Saisie du numéro de facture : N			
Raccourci compte	Saisie section analytique : N			
Raccourci libellé				
Libellé colonne				
Saisie interdite	Non			
Accès limité	Oui			

## Partie réservée aux Administrateurs



61 [Nouveautés Galion - Titan - Affaires - GMAO](#)

### Fichiers sites : Transferts bancaires

Fenêtre *Paramètres* : Ajout de la rubrique *Transferts bancaires*.

Il est possible d'interdire l'utilisation du programme des transferts bancaires pour le site.

62 [Nouveautés Galion - Titan - Affaires - GMAO](#)

### Stock tous dépôts : Position de la colonne quantité physique

Prise en compte de la règle 173 :

En fonction de la valeur de la règle, la quantité physique s'affiche soit en première colonne (après le code dépôt), soit entre le DAV et le DAL.

63 [Nouveautés Galion - Titan - Affaires](#)

### Bons de commande : Intégration des commandes des autres sites

Quand la règle 346 est active : (En multi sites, un site centralise les commandes clients à la contremarque des autres sites dans ses commandes fournisseurs.)

Ajout de la règle 174 :

Lorsque la règle est active, un menu propose entre intégrer les commandes de tous les sites ou uniquement celles du site.

64 [Nouveautés Galion - Titan - Affaires](#)

### Droits des utilisateurs

Création du droit N° 74 :

Fiches fournisseurs : Blocage de la consultation de la fiche fournisseur.